

Formulaire de dons

Je soutiens le programme « **Solidarité, attractivité et mobilité** »
par le financement de la restauration des Trésors de l'Institut Agro
Rennes-Angers via un don à la Fondation de l'Institut Agro.

Je souhaite faire un don ponctuel de : *

20€ 50€ 100€ 500€ 1000€ Autre montant : _____ €

1. Vos Coordonnées **

Civilité : M. Mme

Prénom :

Nom :

Date de naissance :

Adresse (personnelle) :

.....

Code postal :

Ville :

Tél :

Mobile :

E-mail :

Diplômes de l'Institut Agro : oui non

Si oui :

Nom de l'école :

Année de promo :

Autres liens avec l'Institut Agro

(parents / agents ...) :

.....

.....

2. Communication

Je souhaite garder l'anonymat quant aux
dons versés à la Fondation :

oui non

Je souhaite recevoir des informations sur les
activités de la Fondation, je m'abonne à la
lettre d'information :

oui non

3. Règlement

- Par chèque à l'ordre de « Agent comptable de l'Institut Agro » ou
- Par virement bancaire sur le compte bancaire de l'Institut Agro en précisant :
Au profit de la Fondation Institut Agro - Trésors
– « votre nom »

L'Institut Agro - Agent Comptable INESAAE

Iban : FR76 1007 1350 0000 0010 0661 772

BIC : TRPUFRPI

- Paiement en ligne :

**[https://dons-fondation.institut-agro.fr/
fr_FR/products/les-tresors](https://dons-fondation.institut-agro.fr/fr_FR/products/les-tresors)**

4. Reçu fiscal ***

- Souhaitez-vous recevoir un reçu fiscal ?
 oui non
- Si oui, souhaitez-vous recevoir votre reçu
fiscal : par email par courrier

Signature

Date :

Chaque don est important, la Fondation de l'Institut Agro vous remercie de votre soutien !



Vos dons sont éligibles à la réduction d'impôt
prévus dans le cadre du mécénat par le Code général des impôts
(pour les particuliers, impôt sur le revenu : déductions fiscales à hauteur de 66%
du montant ; par exemple, un don de 100 € vous coûtera ainsi 34€).

Contact

Fondation de l'Institut Agro
Christine Dumagnet · Chargée de fondation
65 rue de Saint-Brieuc, 35042 Rennes Cedex
christine.dumagnet@institut-agro.fr
06 24 40 85 86

fondation.institut-agro-rennes-angers.fr

Fondation universitaire mentionnée respectivement
aux articles L.719-12 et L.719-13 du code de l'éducation.

* Si les dons recueillis pour le projet souhaité sont supérieurs aux besoins, ils pourront être affectés à
d'autres projets soutenus par la fondation.

** Les informations collectées dans ce formulaire sont enregistrées dans
un fichier informatique par le service gestionnaire de la Fondation afin d'adresser
aux donateurs toute information utile et à des fins de statistiques.

La Fondation Institut Agro s'engage à ne pas transmettre vos données.
Conformément à la « loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 » modifiée et au RGPD,
vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition
en contactant christine.dumagnet@institut-agro.fr.

*** Déduction fiscale : Impôt sur le revenu : 66 %
(dans la limite de 20 % du revenu imposable). IFI : 75 % (dans la limite de 50 000 €).